



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT N° 501-2025

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE

CONDITIONS D'ÉMISSIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 98-2004

CONSULTATION PUBLIQUE AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis public est par la présente, donné par le soussigné, greffier, que :

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (ci-après LAU), lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juin 2025, le conseil de la Ville de Windsor a adopté par résolution le projet de Règlement no 501-2025 (*Règlement modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construire no 98-2004 de la Ville de Windsor afin de permettre à une résidence spécifique dans le périmètre urbain d'avoir notamment sa propre alimentation en eau potable (puits)*).

1. Ce projet de règlement no 501-2025 modifie le *Règlement de conditions d'émission de permis de construire* afin de permettre l'alimentation en eau potable par puits dans le périmètre urbain, pour le lot 6 382 105 (le bâtiment sis au 30, rue des Sources) dans la zone Rd-12.
2. Conformément à l'article 123 et à l'article 125 de la LAU, une consultation publique sur le projet de règlement doit être tenue avant l'adoption du règlement modifiant le *Règlement de zonage*.
3. Conformément à l'article 123 de la LAU, le projet de ce règlement modifiant le *Règlement de conditions d'émission de permis de construire* ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Toute personne peut prendre connaissance du contenu de ce projet de règlement à l'hôtel de ville de Windsor, au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, aux heures ordinaires de bureau ou sur le site internet de la Ville.



Avis est donc, par la présente, donné de la tenue d'une consultation publique le lundi 7 juillet 2025 à 18h30, à la Salle du Conseil située au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor.

Fait à Windsor,
Ce 4 juin 2025

M^e Edwin John Sullivan
Greffier

Certificat de publication

Je, M^e Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 4 juin 2025, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 4 juin 2025

M^e Edwin John Sullivan
Greffier